



## Vol de mon sac à main sur mon lieu de travail

Par **Jannah**, le **23/06/2010** à **19:33**

Bonjour à tous,

Je suis Assistante sociale au sein d'un centre hospitalier.

Le 10 juin je me suis fait voler mon sac à main sur mon lieu de travail, juste après j'ai donc été porté plainte.

Celui-ci était dans mon bureau. Sachant que je n'ai pas accès à un vestiaire fermant à clef pour y déposer mes affaires personnelles, ni de clefs pour fermer mon bureau, ni de meubles qui ferment à clef.

Le voleur est un patient du service de psychiatrie adulte du même hôpital qui s'infiltrer régulièrement dans nos locaux et qui a volé le sac à main d'une de mes collègues une quinzaine de jours plus tôt. Malgré nos appels au service de psychiatrie pour signaler la présence de cette personne dans nos locaux, rien n'a été fait et il continue à avoir des permissions chaque jour entre 9H et 18H. De plus, n'ayant pas un service de sécurité sur place (il s'agit d'une petite structure en ville) j'ai dû reconduire moi-même cette personne à deux reprises pour le faire sortir, sachant qu'il est devenu agressif verbalement le jour du vol.

Ce vol m'a beaucoup troublé ainsi mon médecin traitant m'a mis en arrêt maladie pendant une semaine. Il m'a fait un papier disant que mon arrêt était lié au vol.

Entre mon sac à main, mon iphone, la refabrication, de ma carte grise, de ma carte d'identité, de mes clefs de voiture, il y en a pour environ 1100 euros. Pour l'instant j'ai avancé l'argent pour refaire faire mes papiers mais je ne suis pas en mesure d'avancer l'argent pour mes clefs de voiture et mon iphone qui représentent à eux seuls environ 1000 euros. De plus, dans l'attente de refaire mon double de clefs de voiture, le voleur ayant un jeu de clef peut venir à tout moment prendre ma voiture sur le parking mon lieu de travail ...

A l'heure actuelle bien que j'ai contacté le secrétariat du directeur de l'hôpital le 14 juin pour obtenir un rendez-vous en vue de me faire rembourser, je n'ai obtenu aucune réponse. Ma chef de service a envoyé un mail au directeur pour expliquer l'incident qui est aussi resté sans réponse.

J'ai contacté mes assurances voiture, carte bancaire et habitation mais rien n'est pris en charge.

J'aimerais que vous puissiez me dire comment puis-je mettre en avant la responsabilité de l'hôpital ? Sur quels textes puis-je m'appuyer ?

Merci d'avance pour votre aide.